

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 040/2022

Séance du 12 octobre 2022

**Date de la
convocation : 07/10/22**

L'an deux mille vingt-deux, le douze octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
07/10/2022**

Présents : BERMES Marie-Christine (arrivée à 18h37), BOUAT Valérie (arrivée à 18h38), BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé (arrivée à 18h44), DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, CHOPO Guy, PRADEL Michel.

Absente excusée : MARTIN Jessica.

Procuration : MARTIN Jessica à BRILLANT Marie-Thérèse.

Secrétaire de séance : FERRET Myriam.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	15	12	

Objet : Engagement suite au contrat bail dérogatoire

Après concertation, les deux parties locataire et bailleur, s'engagent à poursuivre le contrat de location qui les lie à ce jour par un bail dérogatoire, avec un bail commercial classique « 3/6/9 », si l'activité commerciale du locataire est viable. Les deux parties consentent à apporter une modification sur la durée initialement prévue du bail dérogatoire de 3 ans, en une durée de 1 an renouvelable 2 fois afin de se protéger mutuellement si l'activité commerciale du locataire devait s'arrêter pour des raisons financières.

Adopté à la majorité.

Mesdames BRILLANT Marie-Thérèse, MARTIN Jessica, BERMES Marie-Christine s'abstiennent.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN.



RF
Aibi